

Communiqué de presse

Arzier, le 1^{er} septembre 2024

La régulation proactive du loup est contre-productive et illégale.

Nous, les défenseurs du sauvage sommes scandalisés par la nouvelle saison d'abattage des loups qui commence.

L'ordonnance « urgente » et illégale sur la chasse (OChP), du 1^{er} décembre 2023 reste active jusqu'au 31 janvier 2025, et ce malgré la consultation qui s'est terminée le 5 juillet 2024.

L'OFEV, malgré toutes les réclamations de notre part comme de celles d'autres associations, expose la Suisse à une nouvelle condamnation de Strasbourg (suite à notre plainte conjointe avec CHWOLF). En effet l'OChP ne respecte absolument pas les termes de la convention de Berne. Elle contrevient également à plusieurs reprises à la Constitution Fédérale, à la loi sur la chasse de 2022, à la protection des mammifères et oiseaux sauvages ainsi qu'à la Convention Alpine.

L'OFEV, et en particulier le Conseiller Fédéral Rösti, qui devait se focaliser sur ses missions d'information et d'aide à la protection et à la défense des troupeaux, imagine aider le monde de l'élevage avec ces tirs, mais c'est une grave erreur, un acte criminel.

Nous, les défenseurs des éleveurs et des paysans, savons que Le loup est de retour en Suisse et qu'il ne sera plus possible de l'éradiquer !

Nous essayons donc, en informant et en conseillant les éleveurs soucieux de trouver des solutions, de leur prouver, à travers l'exemple des pays où le loup a toujours été présent, que la cohabitation de l'élevage avec ce canidé est possible.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater l'incapacité des grandes faïtières, des partis politiques de droite et de certaines associations hostiles aux grands prédateurs, à proposer à leurs membres d'appliquer les mesures existantes, de leur rappeler les mesures de dédommagements actuelles et d'en proposer si nécessaire de nouvelles.

Ces gens sans scrupules utilisent le mensonge et la mauvaise foi pour monter le monde agricole contre les gens des villes et créer par la même un climat délétère et émotionnel.

Nous, les défenseurs du sauvage comme de l'élevage affirmons que les tirs de loups et en particulier, l'abattage de meutes entières n'est aucunement la solution.

Cette dernière existe et elle s'appelle :

L'effarouchage

Pas besoin d'être un expert pour savoir que le loup est farouche de nature et qu'il est également opportuniste.

Donc, lors de chaque présence de loups à proximité des troupeaux ou après une prédation, il existe entre autres solutions, les cris, les pétards, les flashes lumineux et même, en tout dernier recours, les balles en caoutchouc.

Trop facile pensez-vous ? Pas totalement car cela nécessite de la formation et des heures à passer sur le terrain. Mais c'est sans commune mesure avec l'investissement en temps et en argent que la chasse aux loups nécessite et en plus, il n'y a pas besoin de faire de demande à l'OFEV.

Et les cantons maintenant :

- Partout en Suisse, des loups sont tirés toute l'année indépendamment que les bêtes soient gardées ou non.
- Schwitz a très récemment abattu un Lynx au lieu de l'effaroucher
- Le Valais et les grisons ont fait des demandes de régulations proactives

Mais ce qui nous contrarie le plus, c'est le comportement du canton de Vaud !

Quand nous parlons du loup dans ce canton, tous les regards et les critiques se focalisent sur Monsieur Venizelos. Pour nous, la principale responsable de cette situation est en fait Madame Dittli. Nous rappelons que c'est elle qui est en charge de la protection des troupeaux et nous appelons à votre curiosité pour analyser son bilan dans ce dossier.

Cependant il convient également de souligner le revirement scandaleux de Monsieur Venizelos qui nous expliquait encore récemment qu'il ne pratiquerait pas l'éradication de meutes entières. Nous pensons qu'il manque de courage pour contrer les hordes d'intégristes et de fous furieux issus des milieux cités précédemment.

Et la suite, quelle pourrait-elle être ?

Récemment, un tribunal a décidé que nous n'avions plus le droit d'attaquer l'OFEV, il nous reste seulement le droit d'intervenir devant les juridictions cantonales.

Nous pensons utiliser ce droit, mais nous aimerions tellement le faire à plusieurs avec les grandes associations.

Cependant, nous nous préparons à nous engager seuls dans ce combat, car nous savons que le calendrier est défavorable avec la votation du 22 septembre et nous avons trop souvent constaté un manque de combativité des grandes associations et nous sommes souvent attristés par leur trop grande compromission.

Et pour finir,

C'est connu, la Suisse est un des plus mauvais élèves en matière de biodiversité et le loup en qualité d'espèce clé de voûte en fait partie. En parallèle, des agriculteurs (ceux qui retournent les panneaux sans être inquiétés par ces actes illégaux), justifient la poursuite du massacre par leurs conditions d'existences.

Ces gens oublient que c'est la droite qui dirige ce pays depuis la fondation de la Suisse moderne, c'est elle qui est responsable de leur situation difficile liée à la mondialisation, comme de leurs nombreuses tâches administratives, etc.

En résumé, les solutions existent et ça commence par la protection des troupeaux et se termine par l'effarouchage. Si nous décidons d'appliquer cela à grande échelle, dans 5 ans nous ne parlerons du loup que pour entendre des gens dire » wouahou ! les loups hurlent dans la montagne, c'est fantastique ! »

Nous avons confiance que finalement le bon sens des gens de la terre reprenne le dessus

Contacts :

Pour la Suisse romande	:	Eric Jaquet	Président	079 639 08 41
president@louplynxjura.org				
Pour la Suisse Allemande	:	Susanne Clauss	Vice-Présidente	079 436 35 37
be@louplynxjura.org				